

République Française
Département du Nord
COMMUNE DE PREMESQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	19
Nombre de membres en exercice :	18
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :	17 + 1
Procurations	
Date de la convocation :	17.09.2025
Date d'affichage :	17.09.2025

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-deux du mois de septembre, à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Maire.

18 Présents : Y. HUTCHINSON - A. MARQUE - P. ALLIOT - P. VANDEN DORPE - N. GUISLAIN - L. BASECQ - P. CAREY - S. VAN EECHE - D. DUMONT - C. LEFEBVRE - X. DUBOIS - F. BOULANGER - S. MOUVEAUX - C. ANNAERT - P. PACCOU - P. JOURDAIN - J. TYBOU

1 Absents ayant donné pouvoir : G. DUBOIS à P. VANDEN DORPE

0 Excusés :

Madame Pascale CAREY a été désignée comme secrétaire de séance.

2025 - 24 : Adoption du Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 02 Juin 2025
Rapporteur : Yvan HUTCHINSON

Aucune remarque ni demande de correction n'est demandée. Le procès-verbal de la séance du 02 Juin 2025 est adopté.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 18 – Contre : 0 – Abstention : 0

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord

A Prêmesques, le 26/09/2025,
Affiché le 26/09/2025
Transmis au contrôle de légalité le 26/09/2025,

Ainsi délibéré
Pour copie conforme,
Le Maire,
Yvan HUTCHINSON



La Secrétaire de Séance
Pascale CAREY

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Pascale', written over a horizontal line.